



**ASTRAC - Réseau des Centres culturels  
de la Communauté Wallonie-Bruxelles as bl**  
4, Rue de la Rosière 6820 Florenville  
tél : +32 (0) 61 29 29 19 ou ( 0) 475 26 82 25  
fax : +32 (0) 61 31 11 37  
[astrac@centresculturels.be](mailto:astrac@centresculturels.be)  
[www.centresculturels.be](http://www.centresculturels.be)

Florenville, le 16 octobre 2008,

## **Concerne : Perspectives pour le secteur des Centres culturels**

Madame l'animatrice-directrice, Monsieur l'animateur-directeur,  
Cher ami, chère amie,

L'ensemble des Centres culturels a reçu dans le courant du mois de septembre un courrier de la Ministre Laanan à propos du renouvellement des contrats-programmes. Vous savez que l'ASTRAC a été, depuis le mois de janvier, à l'initiative de négociations avec la Ministre à ce sujet. Nous tenons à vous informer aujourd'hui un peu plus en détail. S'il est vrai que le courrier de la Ministre témoigne de son intérêt sincère pour le développement de notre secteur ainsi que de son engagement pour une politique de pleine transparence, il est vrai aussi qu'il nous laisse encore avec beaucoup de questions sans réponses claires, notamment concernant le financement des nouveaux contrats-programmes.

Nous prenons note de l'affirmation par laquelle la Ministre rappelle que le refinancement des Centres culturels est une priorité pour elle et nous nous en réjouissons. Le travail de réflexion, de redéfinition et de clarification des concepts fondateurs et du cadre général et institutionnel de l'action des Centres culturels que la Ministre évoque en quelques lignes nous semble utile et pertinent et nous reviendrons vers vous avec une proposition concrète pour assurer que les Centres culturels aient la possibilité d'y participer activement dans le cadre d'une démarche ascendante et créative.

L'ASTRAC apprécie donc à leur juste valeur l'approche de la Ministre et ses propos tranquilisants ainsi que sa réaffirmation du rôle pivot des Centres culturels. Cela ne veut pas dire que nous sommes prêts à nous laisser endormir. Conscients du grondement montant du terrain, nous tenons au contraire transmettre les sentiments de frustration, d'impatience et d'inquiétude que vivent beaucoup de Centres culturels et qui sont aussi les nôtres.

Nous observons que la réunion du 21 février entre la Ministre et les « trois présidents » représentants du secteur a eu des résultats importants. Nous admettons l'existence de plusieurs facteurs « ralentissants » - nous les avons évoqués dans notre dernier *Astrac en vrac*. Mais nous ne pouvons que constater que nous ne connaissons pas les avancées obtenues dans ce dossier depuis le 21 février. Nous pensons pouvoir dire que la 3C partage notre inquiétude. Nous avons été informés que la Ministre serait présente à sa prochaine réunion pour donner des précisions sur l'ensemble des problématiques évoquées dans son courrier.

Sans attendre les résultats de cette réunion, le Conseil d'Administration de l'ASTRAC a pris l'initiative d'envoyer une nouvelle lettre commune avec l'ACC et le président de la 3C pour demander à la Ministre de fixer rapidement une nouvelle rencontre avec nous (voir copie en annexe).

Notre Conseil d'Administration a en plus décidé de la stratégie suivante pour l'avenir immédiat :

- L'ASTRAC attendra les conclusions de l'intervention de la Ministre à la réunion de la 3C ainsi que les résultats de la rencontre demandée, pourvu que celle-ci se fasse dans un délai raisonnable.
- Des actions plus revendicatives ne sont pas exclues : nous n'avons pas enterré la stratégie établie en concertation avec le secteur à notre réunion à Grivegnée en février dernier. Le cas échéant – et en tenant compte de la conjoncture politique des mois à venir – nous n'hésiterons pas à mettre en œuvre une ou plusieurs actions percutantes sur base des propositions rassemblées à cette occasion.

Nous invitons vivement l'ensemble des Centres culturels à nous faire parvenir leurs commentaires et leurs idées sur l'ensemble des problématiques en question ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis de l'ASTRAC.

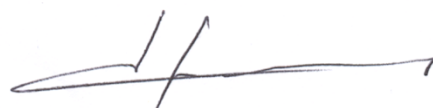
Nous joignons à ce courrier une copie du rapport des discussions qui ont eu lieu récemment en Commission Culture de la Communauté française. Vous remarquerez que les efforts des représentants du secteur n'y sont pas restés inaperçus.

Nous continuons à vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier et nous sommes bien évidemment à votre entière disposition pour répondre à toutes vos éventuelles questions.

Cordialement,



Justine Dandoy  
Secrétaire



Patrick Besure,  
Président

Liesbeth Vandersteene  
Directrice



**ASTRAC - Réseau des Centres culturels  
de la Communauté Wallonie-Bruxelles as bl**  
4, Rue de la Rosière 6820 Florenville  
tél : +32 (0) 61 29 29 19 ou (0) 475 26 82 25  
fax : +32 (0) 61 31 11 37  
[astrac@centresculturels.be](mailto:astrac@centresculturels.be)  
[www.centresculturels.be](http://www.centresculturels.be)



**Madame Fadila Laanan  
Ministre de la Culture CFWB  
Place Surllet de Chokier, 15-17  
1000 Bruxelles**

Florenville, le 10 octobre 2008,

**Concerne : Perspectives pour le secteur des Centres culturels  
Vos réf. : FL/RA/ML/DD/bh/CC**

Madame la Ministre,

Votre courrier du 22 septembre nous est bien parvenu et nous vous en remercions.  
Vous y confirmez que le refinancement des Centres culturels est une priorité pour vous; nous ne pouvons que nous en réjouir.

Nous tenons cependant à vous informer que de nombreuses interrogations continuent à nous parvenir auxquelles il nous est actuellement impossible de répondre.  
Par ailleurs, des journalistes qui ont été informés en février des questions du secteur nous pressent aujourd'hui de leur communiquer un état de la situation ainsi que notre point de vue en tant que représentants du secteur.

Dans votre courrier du 15 juillet, vous nous proposiez de nous revoir dès la rentrée.  
Pourriez-vous nous communiquer assez rapidement le moment que vous choisirez pour cette rencontre?

En vous remerciant de tout l'intérêt que vous portez à la bonne évolution des Centres culturels, nous vous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos meilleures salutations.

Marc Baeken,  
Président  
Commission des Centres culturels

Jean-Paul Renier,  
Président  
Association des Centres culturels

Patrick Besure,  
Président  
ASTRAC